



Numéro 76
3 novembre
2016



AIDE A L'ACHAT DE SEMENCES CERTIFIEES

COLZA

Charançons du bourgeon terminal
Larves de grosses altises

BLE

Semis et désherbage de postlevée.

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 42 du 3 novembre 2016. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du nord du département de Seine-et-Marne.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions d'automne.

Document rédigé par :

Sébastien PIAUD
01 64 79 30 92 / 06 07 18 17 66
Manon LEFEVRE
01 64 79 31 27 / 07 79 99 53 40

Pôle Agronomie et Environnement

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 65
Fax : 01 64 37 17 08
www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



Avec la contribution financière de l'ensemble des collectivités territoriales adhérentes à la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne

Rappel : AIDE A L'ACHAT DE SEMENCES CERTIFIEES

Pour bénéficier de la demande au titre du soutien exceptionnel du Conseil Régional Ile-de-France à l'achat de semences certifiées, vous devez adresser votre dossier à la Chambre d'agriculture, au plus tard le **15/11/2016** :

- par voie dématérialisée en remplissant le [formulaire en ligne](#)
- ou par courrier, en utilisant le [formulaire de demande](#) téléchargeable à retourner à : Chambre d'agriculture - Semences certifiées
418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée-sur-Seine.

Seules les exploitations dont le siège social est situé dans un département de la région Ile-de-France sont éligibles. Cette aide est uniquement réservée aux semences certifiées d'automne et d'hiver (blé tendre, blé dur, orge, avoine, épeautre, triticale, seigle...) de type R1, R2, G1, G2...

Le montant de l'aide est à hauteur de 25 € le quintal de semences ou de 5 € la dose de 500 000 graines.

Pour tout renseignement : semences.certifiees@seine-et-marne.chambagri.fr ou 01 64 79 30 00.

COLZA

(4 feuilles à 8 feuilles)

Ravageurs

Charançons du bourgeon terminal : les captures restent ponctuelles et ne sont pas générales à l'ensemble du territoire. Restez vigilant et observez au cas par cas selon vos parcelles à l'aide de cuvettes jaunes.

➤ Le positionnement de l'intervention se réalise 8 à 10 jours après les premières captures franches dans la cuvette jaune.

Sur des colzas bien développés avec une forte biomasse (semis précoces, fortes disponibilités en azote), l'intérêt d'une intervention est parfois discutable car les larves de charançons peinent à atteindre le bourgeon terminal.

3 situations possibles :

1) Peu de charançons dans la cuvette (1-2 charançons) et colzas très développés (minimum 9-10 feuilles) : l'impasse est envisageable.

2) Peu de charançons dans la cuvette (1-2 charançons) et colzas peu développés (autour de 6 feuilles). Si les captures augmentent d'ici la semaine prochaine une intervention pourrait être à prévoir 8-10 jours plus tard.

3) Captures importantes (5 charançons et plus), prévoir une intervention dans 8-10 jours.

➤ Produits possibles : en l'absence de résistance avérée dans le nord du département, une pyréthrianoïde doit rester efficace. DUCAT 0,3 l/ha, KARATE ZEON 0,075 kg/ha.

Larves de grosses altises : vous pouvez commencer à les observer dans les pétioles en faisant une coupe longitudinale. Il est souvent encore trop tôt pour les observer.

Les prévisions de Terres Inovia indiquent que les toutes premières éclosions de larves sont arrivées cette semaine. Etant donné que ce sont les premières éclosions, elles sont encore peu visibles. Vous pourrez les observer plus facilement d'ici une semaine quand elles évolueront au stade L2. Les traitements ne sont pas de rigueur pour le moment.

Date de début vol observé	Ponte	Eclosion larves L1
DAMMARTIN EN GOELLE		
20-sept	24/09/2016	20/10/2016
25-sept	29/09/2016	03/11/2016
01-oct	08/10/2016	26/12/2016

Source Terre Inovia

🔺 Désherbage, rattrapage spécifique

Les températures diminuent et les 1^{ères} gelées sont arrivées mais il ne faut pas se précipiter sur les désherbages de rattrapage.

Pour les racinaires (KERB FLO, IELO) : il est conseillé d'avoir une température du sol < 5° C pour une bonne efficacité. Ces produits sont sensibles aux ultraviolets, pour une efficacité optimum attendez que les jours diminuent.

Ces produits peuvent être appliqués sur sol gelé et il n'y a aucun délai à la pluie. Cependant, cette dernière est nécessaire pour amener le produit au niveau des racines.

➤ Si vous avez envisagé d'appliquer un KERB FLO pour la gestion de vos graminées ou d'un IELO pour une gestion plus ciblée sur les dicotylédones, il faut **attendre** la fin du mois de novembre, voir début décembre.

Pour le CALLISTO, en cas de problématique sanve : attendre un réel endurcissement par le froid des colzas, et le stade 6 feuilles. Une gelée ne suffit pas.

➤ Il est encore trop tôt pour cette application. La semaine prochaine sera peut être possible si on retrouve quelques gelées matinales.

BLE

(semis à 2 feuilles)

🔺 Densité de semis pour les derniers semis

grains/m² pour les lignées
(source : CA77, Arvalis)

**Semis du 5 au
20 novembre**

Limons et limons argileux sains profonds et semi-profonds
Argilo-calcaires semi-profonds
Limons calcaires profonds et semi-profonds

290 - 320

Limons battants assez sains très profonds à semi-profonds
Sables limoneux sains

315 - 340

Sols humides pendant l'hiver
Limons battants "humides" peu profonds à semi-profonds
Limons argileux ou sableux engorgés
Argiles limoneuses, argiles

360 - 390

Sols séchants (sols sableux, sols superficiels)

390 - 420

Sols séchants et caillouteux
(argilo-calcaires superficiels, limons calcaires superficiels...)

410 - 420

🔺 Désherbage

Il est possible de constater des manques de sélectivité des prélevées, en particulier s'ils ont été réalisés juste avant une pluie.

Le refroidissement annoncé va être moins favorable à la germination des adventices, mais il convient d'être vigilant sur le positionnement en post-levée, en particulier en l'absence de prélevée.

Pour rappel :

- Pour les post-levées, le positionnement à une feuille est indispensable pour un gain d'efficacité.
- Evitez le stade pointant, autant que possible, en particulier avec le prosulfocarbe (DEFI...) et le flufenacet (FOSBURI).
- Evitez les fortes amplitudes thermiques : gelées la nuit et températures élevées l'après-midi. Cela ne devrait pas être le cas dans les prochains jours.
- En cas de manque de sélectivité à cause du prélevée, préférez attendre 2 feuilles avant la réalisation du post-levée.

Ravageurs

 **Limaces** : toujours à surveiller du semis à 3-4 feuilles.

 **Pucerons – cicadelles** :

La présence de pucerons et de cicadelles reste ponctuelle. Néanmoins, la situation peut être différente selon les parcelles (proximité de repousses, de récolte de maïs).

➤ Observez lors des conditions ensoleillées l'après-midi.

➤ Sur les parcelles avec traitement de semences avec imidaclopride (GAUCHO 350...), le traitement est efficace jusqu'à 5 feuilles.

➤ Sur les 1^{ers} et 2^{èmes} semis non protégés insecticides, et en présence de pucerons, le rajout d'un insecticide avec le désherbage à une feuille est opportun.

Seuil de nuisibilité : 10 % des pieds colonisés ou présence de pucerons pendant plus de 10 jours sur plante.

Produits possibles : CYTHRINE L 0,25 l/ha, CYTHRINE MAX 0,05 l/ha.



Les semis après le 10-15 octobre sont en général moins exposés aux risques pucerons et cicadelles.

COMPOSITION DES PRODUITS CITES

HERBICIDES	
CALLISTO	Mésotrione 100 g/l
DEFI	Prosulfocarbe 800 g/l
FOSBURI	Flufenacet 400 g/l + diflufénicanil 200 g/l
IELO	Aminopyralid 5,27 g/l + propryzamide 500 g/l
KERB FLO	Propryzamid 400 g/l

INSECTICIDES	
CYTHRINE L	Cyperméthrine 100 g/l
CYTHRINE MAX	Cyperméthrine 500 g/l
DUCAT	Betacyfluthrine 25 g/l
KARATE ZEON	Lambda-cyhalothrine 100 g/l



Retrouvez les bulletins info.plaine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'accréditation multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

www.plaine-nord77.com Plaine Nord 77 N° 76 Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne

